



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

à Mont-de-Marsan, le 4 novembre 2023

AVIS D'ALERTE METEO

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité)
pour le phénomène «pluie-inondation » est prolongé jusqu'au lundi 6 novembre 2023 12h**

Destinataires :

- Tous les maires des communes du département
 - CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, DRAC NA.
- Préfecture et sous-préfecture, Préfecture – communication, COZ Sud-ouest

Au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique, la préfecture des Landes vous informe que la **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **pluie-inondation pour l'ensemble des communes du département est prolongé jusqu'au lundi 6 novembre 2023 à 12h.**

Commentaire :

Sur le département des Landes, des averses modérées à assez fortes sont encore attendues entre ce dimanche 12h et lundi 12h et donnent des cumuls importants par accumulation d'averses sur des sols déjà très saturés.

Durant cet épisode, on attend sur les Landes des cumuls journaliers de l'ordre de 20 à 40 mm sur le département et 40 à 60 mm plus localement.

De plus, on attend sur 48h entre la nuit de samedi à dimanche et la nuit de lundi à mardi des cumuls de l'ordre de 50 à 70 mm sur le département et 70 à 80 mm plus localement.

Conseils de comportement :

- Je me tiens informé auprès des autorités.
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- Je limite mes déplacements.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- Je n'interviens pas sur les toits.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

Il est demandé d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour la préfète et par délégation,
le sous-préfet de Dax,

Thierry BARON